

RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2025

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

TotalEnergies

RAPPORT ANNUEL

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
21 mai 2026

Lubrifiant

QUARTZ LUBRIFIANTS

Une année de plus et pas la dernière avec Quartz !



Sommaire

Mot du Président P9

P11 Ordre du jour

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en bref P13

P15 Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Gouvernance de la société P23

P29 Activité boursière du titre TTLC

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) P31

P33 Rapports des Commissaires aux Comptes

Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale P54

P58 États financiers

Pouvoir P65

Engagement HSEQ et DD
TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire considère la sécurité, la santé, la protection de l'environnement, la qualité des produits et des services, la sûreté ainsi que l'écoute de ses parties prenantes, comme des valeurs essentielles dans la conduite de ses activités. Le Développement Durable, dans toutes ses différentes dimensions, est également au cœur des projets et opérations de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire pour contribuer au bien-être des populations.

L'engagement de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire s'inscrit dans le respect de la Charte "Sécurité, Santé, Environnement, Qualité", du référentiel One Maestro, de l'ambition climat de la Compagnie et des Objectifs Développement Durable des Nations Unies.

Sécurité

La force de notre système de sécurité repose sur l'engagement, la responsabilité individuelle et collective. La sécurité est l'affaire de tous et s'applique à tout ce que nous faisons sans exception :

- **Transport** : La prévention du risque routier est primordiale. Pour y parvenir, tous les collaborateurs et transporteurs sont formés aux règles de la Compagnie ; un suivi rigoureux des indicateurs et des campagnes de sensibilisation aux dangers de la route sont régulièrement menés.
- **Travaux** : La maîtrise de ces opérations est adossée au respect des procédures, à la qualité de la formation et des compétences de notre personnel. Elle ne saurait être complète sans la rigueur dans le choix et l'accompagnement de nos fournisseurs qui se doivent d'avoir des pratiques cohérentes avec nos principes.
- **Exploitation** : La sécurité et l'excellence opérationnelle s'appuient sur le respect des standards de la Compagnie, sur la remontée des informations de tous et sur l'analyse des événements.

Santé, Hygiène alimentaire et industrielle

Toutes nos activités sont régies par le strict respect de la réglementation ainsi que les référentiels de la Compagnie en matière d'hygiène industrielle et de santé du personnel.
Nous apportons les informations et l'assistance nécessaires à l'usage adéquat de nos produits.
La sécurité des denrées alimentaires, transformées ou non dans nos restaurants et boutiques, passe par la mise en œuvre de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points), associée à une sélection rigoureuse de nos fournisseurs afin de garantir à notre clientèle une qualité constante de nos produits.

Environnement

La protection de l'environnement et l'utilisation responsable des énergies sont intégrées dans notre stratégie d'entreprise :

- Une étude d'impact environnemental est menée en amont de toute activité ;
- Des dispositifs sont mis en place afin de prévenir la pollution lors du déroulement de nos activités ;
- Une attention particulière est portée au traitement des déchets ;
- Une réhabilitation des sites est faite en cas de démantèlement de nos installations.

Qualité

La satisfaction du client est au cœur de notre démarche. Elle nécessite une écoute attentive, ainsi qu'une amélioration continue de la qualité de nos produits et services. Cette recherche d'excellence est bâtie sur :

- La mise en place d'une organisation dédiée à la collecte et au traitement des besoins de nos clients ;
- Des procédures de contrôle et d'évaluation visant à garantir la conformité de nos activités et de nos produits aux standards en vigueur.

Développement durable

Dans toutes nos activités, nous intégrons les " leviers du sustainable" de la Compagnie, à savoir :

- Consommation d'énergie : Optimisation des consommations énergétiques dans les opérations et projets ;
- Emission carbone : Promotion des énergies renouvelables et des technologies bas-carbone dans les opérations et les projets (ex. solarisation des stations), Intégration du coût du CO_2 dans les décisions d'investissement ;
- Nos rejets dans l'environnement : Evaluation des différents types de rejets et utilisation des meilleures technologies et pratiques disponibles afin de les minimiser (collecte et traitement des huiles usées, recyclage des déchets selon les filières agréées et disponibles) ;
- Communautés : Dialogue constructif avec les riverains et partenaires, traitement attentif des plaintes.

Sûreté

L'organisation sûreté évalue en permanence les menaces qui pèsent sur nos activités opérationnelles afin de fournir des dispositifs adaptés à la protection des personnes et des installations, dans le strict respect des principes volontaires sur la sureté et les droits de l'homme (VPSHR). Ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et vérifiés lors d'exercices.

TotalEnergies

Matthieu BOUVY
Directeur Général

Septembre 2025



Vous avez l'énergie d'aller plus loin,
nous avons l'énergie pour vous accompagner

Nous soutenons les entrepreneurs qui fournissent les boutiques Bonjour en produits locaux.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur totalenergies.ci

TotalEnergies

Message du Président du Conseil d'Administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et messieurs les actionnaires,

L'exercice 2025 confirme la solidité de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire dans un environnement exigeant. Avec l'engagement de nos équipes et le soutien de nos partenaires, nous poursuivons une ambition claire : créer de la valeur dans la durée, au bénéfice de nos actionnaires et de l'ensemble de nos parties prenantes.

En matière de sécurité, nous restons pleinement mobilisés. En 2025, nos actions de prévention et de sensibilisation ont permis d'atteindre **0 accident**, un résultat qui traduit la vigilance et la discipline de chacun.

Forts de cette exigence, nous avons poursuivi nos efforts au service de nos clients. Sur le marché intérieur, les ventes ont atteint **3 911 kt**, en hausse de **3,7%**. Cette dynamique renforce notre confiance et soutient nos priorités de service et de développement.

Dans ce marché en progression, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire a réalisé **701 kt** de ventes en 2025. Je tiens à saluer l'engagement des équipes, qui a contribué à la continuité de l'approvisionnement et à la qualité de service.

Pour accompagner ces performances et préparer l'avenir, les investissements nets se sont établis à **10 milliards de FCFA**. Ils traduisent notre volonté de renforcer nos actifs, nos standards HSSE et l'expérience client.

Sur le plan financier, le résultat net 2025 s'établit à **9 milliards de FCFA**. Ce niveau de performance confirme la solidité de nos fondamentaux.

Dans cette continuité, et conformément à la décision du Conseil d'Administration du **18 mars 2026**, il sera proposé à l'Assemblée Générale un dividende brut par action de **158 FCFA**, afin de poursuivre une rémunération régulière des actionnaires, dans le respect de nos équilibres financiers et de nos priorités d'investissement.

Au-delà de ces résultats, nous poursuivons notre engagement en matière de responsabilité sociétale. Notre démarche RSE s'inscrit dans une trajectoire structurée et mesurable, visant à conjuguer performance économique, contribution au développement local et réduction de notre empreinte environnementale.

Pour garantir la cohérence de cette démarche, nous nous appuyons sur une gouvernance exigeante, un pilotage rigoureux des risques et une discipline d'exécution au quotidien. Nous restons pleinement mobilisés sur la conformité, l'éthique des affaires et la qualité du contrôle interne.

En 2026, nous poursuivrons notre engagement pour une énergie accessible et durable, tout en optimisant nos opérations et développant des solutions innovantes, dans le respect constant des normes de sécurité les plus élevées.

Je remercie très sincèrement nos actionnaires pour leur confiance, ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires pour leur engagement au quotidien.

Philippe EBANGA
Président du Conseil d'Administration

ORDRE DU JOUR



Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'ordre du jour sur lequel nous vous demandons de délibérer est le suivant :

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

2. Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 établis selon le référentiel SYSCOHADA et les normes IFRS ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétes Commerciales et du GIE ;

3. Approbation des comptes de la Société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

4. Approbation des conventions règlementées ;

5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;

6. Proposition d'affectation du résultat net de l'exercice 2025 ;

7. Ratification de la cooptation d'un (01) Administrateur ;

8. Renouvellement du mandat de trois (03) Administrateurs ;

9. Renouvellement du mandat d'un (01) Commissaire aux Comptes et son suppléant ;

10. Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;

11. Pouvoirs pour les formalités.

L'avis de convocation prescrit par la loi a été régulièrement communiqué et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à disposition des actionnaires.

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en bref



TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en bref

Acteur majeur du secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire, les activités principales de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire sont l'approvisionnement et la commercialisation d'énergies (carburant, gaz de pétrole liquéfié en conditionné et en vrac, lubrifiants, énergies renouvelables) à travers son réseau de stations-service et à destination des marchés professionnels.

CHIFFRES CLÉS

9,087 Milliards

Résultat net

701 Kt

De volumes vendus en progression de 3% comparé à 2024

18%

De part de marché

10,235 Milliards FCFA

Investis en 2025 principalement sur le GPL et le réseau

181

Stations-service dont 9 ouvertes en 2025

10 Milliards FCFA

De dividendes

0 Accident

Objectif maintenu en 2025

163

Collaborateurs

GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

8 Administrateurs

Composant le Conseil d'Administration dont 3 indépendants

4 réunions

De Conseil d'Administration tenues sur l'année 2025

Comité d'Audit

Composé de 4 Administrateurs.

CINQ VALEURS FORTES ANCRÉES DANS NOTRE QUOTIDIEN

Sécurité

Respect de l'autre

Esprit pionnier

Force de la solidarité

Goût de la performance

Rapport de gestion du Conseil d'Administration



Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Chers Actionnaires,

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts de la Société et à la loi, pour vous présenter l'activité et les résultats de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et soumettre à votre approbation les états financiers de cet exercice.

Le rapport de gestion soumis à votre examen est structuré en trois (03) parties :
- La présentation de l'activité sur 2025 ;
- La proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2025 ;
- Les perspectives 2026.

Conformément à la loi, le rapport sur la gouvernance de la Société est inclus dans la plaquette annuelle et complète le rapport de gestion.

Présentation de l'activité sur 2025

1. Sécurité et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

- **Sécurité**

En 2025, la Société a poursuivi ses efforts afin de maintenir un niveau de sécurité élevé et de consolider l'objectif zéro accident, en s'appuyant sur une démarche structurée couvrant la conformité, la prévention et la sensibilisation.

Dans ce cadre, une attention particulière a été portée à la conformité HSE des partenaires. L'ensemble des contractants intervenant pour le compte de la Société est conforme aux exigences HSE applicables.
En complément, la Société a déployé plusieurs actions de sensibilisation ciblées à destination des chauffeurs des transporteurs et des contractants travaux. Ces actions ont été conduites à des périodes identifiées comme sensibles, notamment lors de la période de jeûne, de la saison des pluies et en fin d'année, afin de prévenir les comportements à risque et de renforcer les bonnes pratiques en matière de sécurité.

- **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)**

Sur le volet RSE, la Société est engagée à promouvoir des pratiques durables et responsables tant sur le plan environnemental que social. Notre démarche se décline sur trois (03) axes prioritaires : la sécurité routière, l'éducation et l'insertion des jeunes ainsi que les forêts et le climat.

Les principales actions de l'année 2025 sont détaillées à la page 30 du rapport.

1.2 Activités commerciales

En 2025, les ventes sur le marché intérieur ont atteint 3 911 kt, soit une progression de 3,7% par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire a réalisé des volumes de 701 kt, en hausse de 3,2%, maintenant sa part de marché.

Tableau des ventes sur le marché intérieur (en kt)

En kt		31/12/2024			31/12/2025		
		Marché*	**TEMCI**	**%**	**Marché***	**TEMCI**	**%**
Réseau	Super	1 069	208	19%	1 079	204	19%
	Gazole	1 048	192	18%	1 059	193	18%
	Lubrifiants	11	4,87	44%	12	5,49	46%
	Total	2 128	404	19%	2 150	403	19%
Commerce général	Essence	107	1	1%	110	1	1%
	Gazole	576	201	35%	593	208	35%
	Fiouls lourds	32	7	23%	33	8	25%
	Total	715	209	29%	736	217	29%
Lubrifiants**		22	6,5	30%	24	7,0	30%
GPL***	GPL conditionné	597	33	5%	669	37	5%
	GPL vrac	79	14	17%	89	15	17%
	Total	676	46	7%	758	52	7%
Aviation		175	7	4%	177	11	6%
Bitumes		55	6	11%	66	11	17%
Marché		**3 770**	**679**	**18%**	**3 911**	**701**	**17,92%**

* Estimation source GPP, SIR
**Hors réseau
*** Gaz de Pétrole Liquéfié

Principales explications par segment de marché

- **Réseau :** Les volumes vendus sont globalement stables dans un contexte de croissance du marché. Cet équilibre s'explique principalement par l'impact des travaux structurants (PND et BRT) ayant affecté les stations du réseau, ainsi que par des retards dans l'ouverture de nouvelles stations-service et des contraintes logistiques au niveau des dépôts.

- **Commerce Général :** Le commerce général enregistre une croissance de 3% en 2025, tandis que les ventes de la Société progressent de 3,7%. Cette évolution est principalement portée par la hausse de la consommation des clients industriels, en lien avec le recours accru aux groupes électrogènes.

- **Lubrifiants :** Le marché des lubrifiants affiche une croissance de 7,9% en 2025. Dans ce contexte, la Société accompagne la dynamique du marché et maintient sa part de marché.

- **GPL :** Le marché du GPL poursuit sa dynamique de croissance en 2025 (+12%). La Société capte cette croissance et maintient une part de marché stable sur le segment.

- **Aviation :** Le marché aviation progresse de 1,5% en 2025, tandis que les ventes de la Société enregistrent une forte hausse, soutenue par la reprise de certains contrats.

- **Bitumes :** Le marché des bitumes est en forte croissance en 2025 (+20%). Les ventes de la Société progressent significativement, portées par le lancement et l'exécution de plusieurs projets de travaux publics et de BTP.

1.3 Investissements

Les investissements nets de l'exercice 2025 se sont élevés à 10,2 milliards FCFA contre 11,7 milliards FCFA en 2024. Leur répartition par activité est présentée dans le tableau ci dessous.

Millions FCFA	31/12/2024	31/12/2025
Réseau	4 250	5 530
Commerce Général	658	596
GPL	7 093	3 561
Aviation	23	174
Lubrifiants	327	15
Logistique	99	0
Support	1 324	360
Total Investissements	**13 774**	**10 235**
Désinvestissements à la valeur de cession	-2 019	-
Investissements nets	**11 755**	**10 235**

En 2025, la Société a poursuivi sa stratégie de développement, avec une attention particulière portée au Réseau et à l'activité GPL, en cohérence avec ses priorités stratégiques.

Réseau : Les investissements consacrés au réseau se sont élevés à 5,5 milliards de FCFA en 2025. Ils ont porté principalement sur l'amélioration et la modernisation du réseau existant, pour un montant de 3,8 milliards de FCFA, ainsi que sur la construction de nouvelles stations-service, pour 1,7 milliard de FCFA.

GPL : Dans le cadre de son ambition de développement de l'activité GPL, la filiale a poursuivi un programme d'investissement ciblé. Ceux-ci concernent essentiellement l'acquisition de nouvelles bouteilles, pour un montant de 1,8 milliard de FCFA, ainsi que la mise aux normes réglementaires des bouteilles existantes, pour 1,7 milliard de FCFA, afin de se conformer aux exigences en vigueur. Ces investissements contribuent au maintien de la compétitivité de la société et au renforcement de sa position sur le marché du GPL.

Commerce Général : Les investissements réalisés sur le segment du Commerce Général ont porté principalement sur l'augmentation des capacités de stockage chez les clients miniers.

1.4 Résultat SYSCOHADA

Le compte de résultat des exercices 2024 et 2025 est présenté dans le tableau ci-après.

LIBELLES	2025	2024
CHIFFRE D'AFFAIRES	**588 709**	**621 042**
Subventions d'exploitation	7 791	7 748
Autres produits	1 365	2 158
Autres achats	-1 779	-1 512
Transports	-20 642	-19 489
Services extérieurs	-22 933	-21 974
Impôts et taxes	-3 121	-3 669
Autres charges	-680	-1 111
VALEUR AJOUTEE	**29 553**	**26 774**
Charges de personnel	-7 206	-6 745
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**22 347**	**20 029**
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	0	225
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-10 018	-9 763
RESULTAT D'EXPLOITATION	**12 329**	**10 491**
Revenus financiers et assimilés	1 449	3 034
Reprises de provisions et dépréciations financières	0	669
Frais financiers et charges assimilées	-1 181	-1 016
RESULTAT FINANCIER	**268**	**2 687**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**12 597**	**13 178**
Produits des cessions d'immobilisations	0	2 019
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	0	-2 888
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	**0**	**-869**
Impôts sur le résultat	-3 510	-2 934
RESULTAT NET	**9 087**	**9 374**

Le compte de résultat net s'établit à 9 087 millions de FCFA, contre 9 374 millions de FCFA en 2024, soit une diminution de 287 millions de FCFA (-3%). Ce léger repli s'explique essentiellement par l'absence des ventes exceptionnelles à forte valeur ajoutée réalisées l'année précédente ainsi que par la baisse des dividendes perçus. La performance commerciale et opérationnelle demeure toutefois solide, portée par une bonne dynamique des activités courantes.

1.5 Résultat IFRS

Les comptes clos au 31 décembre 2025 établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS) dégagent un résultat net de 9,234 milliards FCFA.

Le tableau ci-dessous présente les incidences de la transition du SYSCOHADA vers les IFRS sur le résultat au 31 décembre 2025.

(En millions FCFA)	2025 SYSCOHADA	Reclassements / Ajustements	2025 IFRS
Produits des ventes	588 709	(366)	588 343
Achats consommés	(521 551)		(521 551)
Charges externes	(42 960)	643	(42 317)
Charges de personnel	(7 206)	0	(7 206)
Impôts et taxes	(3 121)	0	(3 121)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(9 924)	(382)	(10 306)
Dotations aux provisions nettes	(94)	191	96
Charges provisionnées nettes sur créances commerciales	(480)	0	(480)
Autres produits d'exploitation	9 156	0	9 156
Autres charges d'exploitation	(200)	0	(200)
Résultat opérationnel courant	12 329	86	12 414
Résultat opérationnel	12 329	86	12 414
Coût de l'endettement financier brut	(1 169)	(295)	(1 464)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 435	0	1 435
Autres produits et charges financiers	2	111	113
Résultat financier	268	(184)	85
Résultat avant impôt	12 597	(98)	12 499
Charge d'impôt sur le résultat	(3 510)	244	(3 265)
Résultat net	**9 087**	147	**9 234**

Proposition d'affectation du résultat SYSCOHADA

Avec un bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **9.087.097.241 FCFA** et le report à nouveau disponible de 3.547.561.193 FCFA, le bénéfice distribuable à affecter s'élève à 12.634.658.434 FCFA.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en le répartissant comme suit :

- Distribution de dividendes à hauteur de **10.000.000.000 FCFA** ;
- Et le solde de 2.634.658.434 FCFA à affecter en report à nouveau.

Cette proposition de distribution de dividende correspond à un dividende brut par action de **158,8270 FCFA** soit 142,9443 FCFA net pour les personnes morales et 139,7677 FCFA pour les personnes physiques.

Le Conseil d'Administration soumet cette proposition d'affectation du résultat à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Perspectives 2026

À fin avril 2026, **le marché international** de l'énergie demeure marqué par une forte volatilité, liée aux tensions géopolitiques affectant les flux pétroliers mondiaux et maintenant les prix du brut à des niveaux élevés, le Brent évoluant durablement au-delà de 100 USD/baril. Cette situation accentue les tensions sur les marchés physiques et renforce les enjeux de sécurité d'approvisionnement pour l'ensemble des acteurs du secteur.

Dans ce contexte international contraint, **la Côte d'Ivoire continue toutefois de bénéficier d'un environnement macroéconomique favorable**, porté par une stabilité politique et sociale de plus d'une décennie et une croissance économique attendue à 6,7 % en 2026. Cette dynamique repose sur une politique budgétaire orientée vers la mobilisation des ressources intérieures et la consolidation des investissements structurants, ainsi que sur l'ambition du Plan National de Développement (PND) 2026-2030 visant une croissance supérieure à 7 % par an. Le pays demeure par ailleurs un pilier régional, contribuant à près de 40 % du PIB de l'UEMOA, tout en poursuivant ses engagements en matière de transition énergétique, avec un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030.

Dans ce cadre, **les perspectives du marché ivoirien des produits pétroliers pour 2026 sont jugées favorables**, avec une croissance estimée à 3 %, soutenue par la reprise de la campagne agricole, la poursuite des grands travaux d'infrastructures, notamment dans le district d'Abidjan, ainsi que par la dynamique des secteurs industriel et minier.

Néanmoins, le secteur de la distribution évolue dans un environnement réglementaire exigeant : malgré les pressions inflationnistes observées ces dernières années, les marges réglementées des distributeurs de produits pétroliers et des gérants de stations-services demeurent inchangées depuis 2016. Cette situation constitue un défi structurel majeur, faisant l'objet d'un dialogue continu avec les autorités compétentes.

Dans ce contexte, TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire poursuit résolument sa stratégie de transformation, visant à soutenir une croissance rentable et à renforcer sa compétitivité. La Société s'appuie sur la force de sa marque, sa notoriété et la diversification de son portefeuille pour absorber les chocs exogènes et sécuriser sa performance.

L'objectif demeure de consolider une part de marché autour de 20 %, en maintenant une croissance en ligne avec le marché (+3 % par an) et en améliorant durablement son efficacité opérationnelle afin de générer davantage de valeur pour ses actionnaires.


TotalEnergies
BOUAKE TABAKO
excellium


TotalEnergies
DRAMANEKRO


TotalEnergies
NIANDA


TotalEnergies


TotalEnergies
BANANIERE
excellium
QUARTZ auto services
bonjour
Ball Kid
excellium SUPER
excellium GAZOLE

Gouvernance de la société



Gouvernance de la société

L'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du 30 janvier 2014, dans ses articles 547-1, 831-2 impose au Président du Conseil d'Administration des sociétés commerciales faisant appel public à l'épargne, de porter à l'attention des actionnaires de la Société, les informations suivantes.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la Société. Il prépare et présente à l'Assemblée Générale des actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort.

Le Conseil d'Administration est doté d'un règlement intérieur qui précise ses domaines de compétence, ses modalités de fonctionnement, le rôle et les responsabilités du Président et des Administrateurs.
Les réunions du Conseil d'Administration se tiennent généralement au siège social sur convocation du Président adressée aux Administrateurs par voie électronique.

1. Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'administration reflète une complémentarité d'expériences, et de compétence, nécessaires pour tenir compte des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de la Société.

Conformément au règlement intérieur tel qu'amendé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2023, le Conseil a notamment arrêté des principes relatifs :

- à la diversité de sa composition,
- au renouvellement des mandats des Administrateurs,
- à la rotation des représentants permanents des Administrateurs personnes morales.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration est composé de huit (8) membres, contre neuf (9) précédemment, dont trois (3) Administrateurs indépendants. L'ancienneté moyenne des Administrateurs est de trois (3) ans au 31 décembre 2025. La composition du Conseil d'Administration et les fonctions exercées par ses membres sont présentées dans le tableau ci-après.

Mandats et fonctions au sein de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire	Administrateur	Date de fin de mandat
Président du Conseil d'Administration	Philippe EBANGA	21/05/2026
Administrateur Directeur Général	Matthieu BOUVY	21/05/2026
Administrateur	Damien de la Fayolle	30/06/2028
Administrateur	TotalEnergies Marketing African Holdings Limited représentée par Jean LASBORDES	30/06/2028
Administrateur	TotalEnergies Marketing Afrique représentée par Jean-Philippe TORRES	30/06/2028
Administrateur Président du Comité d'Audit	SUNU ASSURANCES VIE CI représentée par Gildas N'ZOUBA	30/06/2027
Administrateur	AASCOT BRVM représentée par Louis Claver DEGBEU	30/06/2028
Administrateur	CNPS représentée par Sylvain AMANGOUA	21/05/2026

Le renouvellement des mandats expirant le 21 mai 2026 sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce jour.

Les autres mandats exercés sont les suivants :

Administrateur	Autres mandats
Philippe EBANGA	Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la Société Africaine de Raffinage (SAR), de la Société Guinéenne des Pétroles (SGP)
Matthieu BOUVY	Administrateur au sein du Conseil d'Administration de SIFAL, GESTOCI, SAEPP, SPCI
Damien de la Fayolle	Aucun
Jean LASBORDES	Aucun
Jean-Philippe TORRES	Aucun
Gildas N'ZOUBA	Administrateur aux Conseils d'Administration de SUNU Business Côte d'Ivoire GIE, SUNU Assurances Vie Burkina Faso, ADVANS Côte d'Ivoire et Supernet Technologies Africa (STA), Protéin Kissè-La (PKL)
Louis Claver DEGBEU	Aucun
Sylvain AMANGOUA	Représentant Permanent de la CNPS au sein du Conseil d'Administration de la BNI – CI, BNI FINANCES - CI et de la BHCI

2. Réunions tenues au cours de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre (4) reprises aux dates suivantes afin de répondre aux priorités stratégiques de la Société :

- 23 avril 2025,
- 1er septembre 2025,
- 10 octobre 2025,
- 11 décembre 2025.

Ces réunions ont permis au Conseil d'examiner et de statuer sur les principaux sujets suivants, outre les points courants inscrits à l'ordre du jour de chaque séance :

- l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- l'autorisation de conventions réglementées ;
- la nomination d'un nouvel Administrateur ;
- la nomination d'un nouveau Directeur Général ;
- la revue des comptes trimestriels et semestriels ;
- l'examen et l'adoption du budget 2026 ;
- la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit lors de sa réunion du 17 juin 2015. Ce Comité est régi par une Charte, laquelle a été amendée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2023.
La Charte du Comité d'Audit définit notamment :

- la fréquence des réunions du Comité d'Audit, fixée à trois (3) réunions minimums par an ;
- les conditions de délibération ;
- l'étendue des pouvoirs et les missions du Comité d'Audit ;
- les modalités de rémunération des membres du Comité.

1. Composition du Comité d'Audit

Organe clé du dispositif de gouvernance de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans la supervision de la fiabilité de l'information financière, de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de la maîtrise des risques. Par ses travaux, le Comité d'Audit contribue à la transparence, à la performance durable et à la protection des intérêts de l'entreprise.

Le Comité d'Audit est composé des représentants permanents de quatre (4) Administrateurs, dont trois (3) Administrateurs indépendants, à savoir :

- SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire ;
- Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- AASCOT BRVM ;
- TotalEnergies Marketing African Holdings Limited.

2. Réunions tenues au cours de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, le Comité d'Audit s'est réuni à trois (3) reprises. Ces réunions ont notamment porté sur les sujets suivants :

- la revue des missions d'audit réalisées au titre de l'exercice 2025 ;
- l'examen des états financiers de l'exercice 2024 ;
- l'examen des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2024 ;
- la revue des comptes trimestriels et semestriels de 2025 ;
- la présentation et l'examen de la cartographie des risques de la Société ;
- la présentation du projet de budget 2026 ;
- la validation du plan d'audit 2026.

Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Conformément aux articles 537 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, et de l'article 30 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède.
Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, actionnaire ou non.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné à la justification de l'identité de l'actionnaire et à l'inscription préalable des actions nominatives sur le registre des actions nominatives.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales de la Société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure (heure locale), soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Conformément aux statuts de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont fixés par le Conseil d'Administration, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Conformément au règlement intérieur et à la Charte du Comité d'Audit, les Administrateurs de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire perçoivent des indemnités de fonction, composées comme suit :

- une rémunération fixe aux réunions du Comité d'Administration ;
- une rémunération variable par présence aux réunions du Comité d'Audit.

Les indemnités de fonction ont été versées aux Administrateurs selon les modalités approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2025.
L'enveloppe globale allouée au titre de l'exercice s'élève à 21 400 000 FCFA, répartie comme suit :

Administrateur	FCFA
Président du Conseil d'Administration	4.000.000
Almoktar ALLAHOURY	2.000.000
Damien de la Fayolle	2.000.000
Kristel ISBLED	2.000.000
TotalEnergies Marketing African Holdings Limited	2.200.000
TotalEnergies Marketing Afrique	2.000.000
SUNU ASSURANCES VIE CI	2.600.000
AASCOT BRVM	2.600.000
CNPS	2.000.000

Par ailleurs, aucun engagement n'a été pris par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025.

Organisation du contrôle interne et de gestion des risques en vigueur

Le contrôle interne et la gestion des risques sont assurés en permanence par la Direction Hygiène, Sécurité, Sustainability, Environnement (HSSE) et par la Direction du Contrôle Interne et de la Gouvernance.
Les principales missions de ces Directions sont les suivantes :

- Direction HSSE : Veiller à la correcte application des règles HSE en vigueur, coordonner la mise en place d'un système de management de la sécurité et s'assurer de sa performance, suivre la mise en œuvre de plans d'actions issus des inspections et / ou audits HSE nécessaires pour la mise en conformité du système de management HSE.
- Direction du Contrôle Interne et de la Gouvernance : Evaluer et améliorer le dispositif de contrôle interne, veiller au respect des règles et réglementations, mettre en œuvre des règles anti-corruption et anti-fraude, conformité au droit de la concurrence.
  La Société dispose d'une cartographie des risques, laquelle fait l'objet d'une revue complète tous les trois (3) ans.

Journée de la terre

Protégeons ce qui nous fait vivre



Activités boursières du titre TTLC



Club des actionnaires
TotalEnergies Marketing CI
Un lien direct avec les actionnaires.

TotalEnergies

Activités boursières du titre TTLC

1. Chiffres clés

Caractéristiques de l'action : Symbol : TTLC Compartiment Prestige Indice Energie	2024	2025
Cours de clôture au 31 décembre (FCFA)	2335	2500
Capitalisation boursière (milliards FCFA)	147	157
Taux de rendement TTLC *	8,38%	7,98%
Taux de rendement moyen marché BRVM*	8,97%	7,57%

*(*Source : BOC 31/12/24 et BOC 31/12/25)*

2. Evolution du cours moyen par rapport au volume transigé en 2025

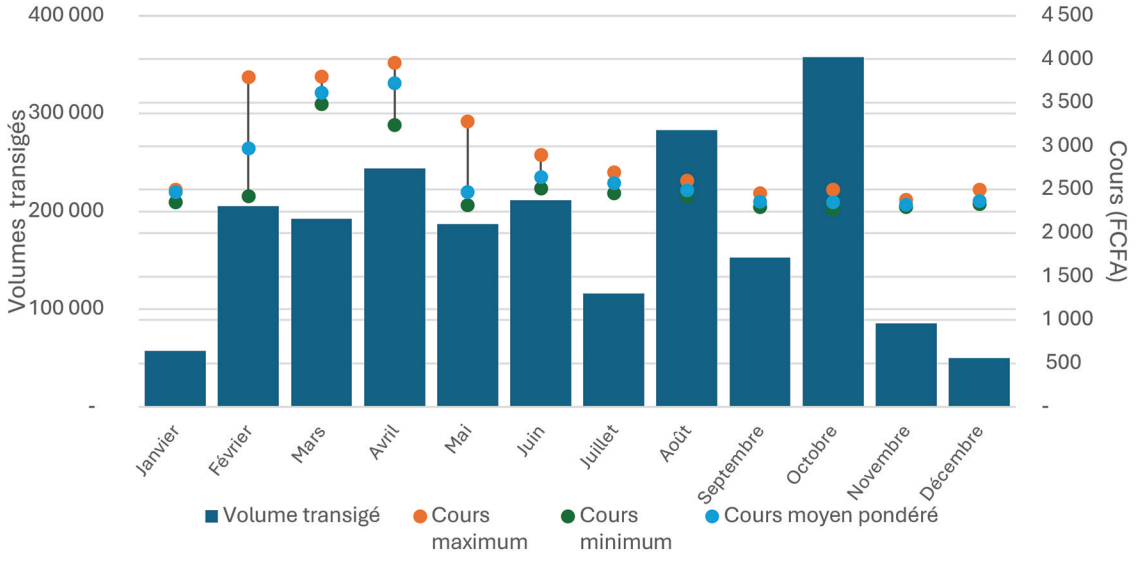

3. Evolution du titre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire (TTLC) et des indices boursiers en 2025

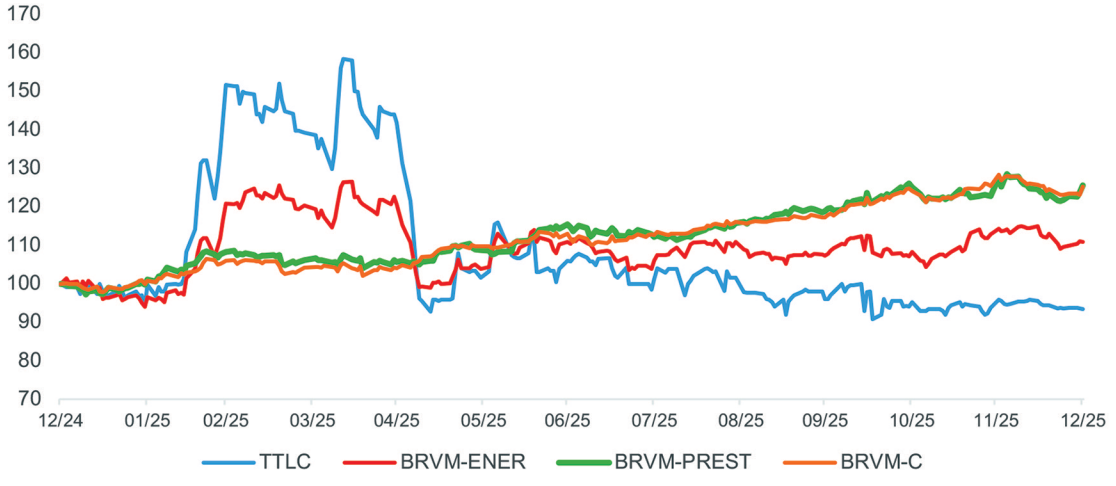

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)



Les équipements et la signalisation sont rigoureusement vérifiés par nos équipes.

TotalEnergies

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

La Société est engagée à promouvoir des pratiques durables et responsables tant sur le plan environnemental que social. C'est l'objectif de la démarche RSE déclinée sur **trois (03) axes prioritaires** : la sécurité routière, les forêts et le climat ainsi que l'éducation et l'insertion des jeunes.

Sécurité routière

- **Éducation à la mobilité sûre** : Pour la quatrième année consécutive, nous comptabilisons le déploiement du Programme VIA et la poursuite des actions de sensibilisation des élèves à la mobilité sûre. Déployée dans dix (10) établissements scolaires en 2025, cette initiative a permis la formation de deux cents (200) élèves ambassadeurs et la sensibilisation de plus de 40 000 élèves, contribuant ainsi à la promotion de comportements responsables sur la route.
- **Sensibilisation au port du casque – Campagne 1Casque1Vie** : Lancée en 2023, la campagne 1Casque1Vie s'adresse aux motocyclistes. En 2025, les actions de sensibilisation soldées par la distribution gratuite de casques homologués ont continué. Depuis le lancement du programme, plus de 6 000 casques ont été distribués dans Trente cinq (35) localités, contribuant à une mobilité plus sûre et durable.

Forêts et le climat

- **Collecte et recyclage des plastiques** : En 2025, le partenariat avec COLIBA Africa, spécialiste du recyclage des bouteilles plastiques a été renouvelé. Le déploiement de dispositifs de collecte sur l'ensemble du réseau de stations-service a permis de collecter et recycler plus de six (6) tonnes de déchets plastiques, contribuant à la lutte contre la pollution plastique et à l'amélioration du cadre de vie.
- **Centre de valorisation des déchets plastiques** : Participation à la mise en place d'un centre de valorisation des déchets plastiques à Zouan-Hounien.
  Restauration des mangroves : Poursuite du programme de reboisement des mangroves à Ebrah, dans la sous-préfecture de Bingerville en partenariat avec l'ONG SOS Forêts.
- **Planting Day** : Organisation d'une journée de planting sur un (1) hectare dans la forêt classée d'Anguédédou avec un partenaire.

Education et insertion des jeunes

- **Soutien à l'excellence académique** à travers l'attribution de bourses d'étude à des étudiant(e)s du Mastère Énergies Renouvelables, Technologie et Entrepreneuriat (ETRE). Cette initiative contribue au développement de compétences qualifiées et à l'accompagnement des jeunes talents.
- **Organisation des Journées Universitaires de Préparation à l'Emploi (JUPE)** en partenariat avec l'ONG Impact'Lab, 400 étudiants issus de cinq (5) universités publiques du pays ont bénéficié d'ateliers pratiques dédiés à leur projet professionnel, à la rédaction de CV, à la préparation aux entretiens et à l'usage des TIC pour la recherche d'emploi.

Autres actions

- **Sensibilisation et don de bouteilles de GPL** : En 2025, le projet Clean Cooking a été déployé lors des festivals régionaux de Botro et Bondoukou. Les participantes ont été sensibilisées à l'utilisation du gaz domestique, à ses bénéfices pour la santé et l'environnement, ainsi qu'aux règles de sécurité.
- **Sensibilisation et dépistage du cancer du sein** : Organisation d'une journée de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein à destination du personnel féminin des stations-service à Abidjan.
- **Divers dons effectués** visant à améliorer le cadre de vie autour des stations-service.

Rapports des Commissaires aux Comptes



Afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

TotalEnergies

Rapports des Commissaires aux Comptes SYSCOHADA

Uniconseil
Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
Lot N°2849, Ilot N°237
01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 27 22 59 94 90
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 336 Abidjan 01

Le 17 avril 2026

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. au 31 décembre 2025, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Point clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.
Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être porté à votre attention et communiqué dans notre rapport.
Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires de la société s'élève à 588.709 millions de FCFA et provient essentiellement de la vente des produits pétroliers (super, jet A1, gasoil, lubrifiants, etc.). En raison de la diversité et du volume des ventes, il est nécessaire pour la société de disposer d'un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité, de la réalité et de l'exactitude de la facturation.

Les principales informations relatives au chiffre d'affaires sont reprises dans la note 21 des notes annexes.

Le chiffre d'affaires constituant un indicateur clé de performance et l'existence d'un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus, nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires comme un point clé d'audit.

Nous avons réalisé les procédures suivantes :

- test de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires;
- rapprochement des données provenant du module de facturation avec celles comptabilisées;
- contrôle des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période;
- sur la base d'un échantillonnage, rapprochement des transactions de ventes aux pièces justificatives telles que les factures et contrats.

Responsabilités du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 mars 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II. Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels), du rapport du Président au Conseil d'Administration, des documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière, et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 18 mars 2026, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Ibrahim Kanté
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Rapports des Commissaires aux Comptes IFRS

Uniconseil
Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
Lot N°2849, Ilot N°237
01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 27 22 59 94 90
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 336 Abidjan 01

Le 17 avril 2026

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints en annexe 2 du présent rapport,
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A. au 31 décembre 2025, comprenant l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS adoptées par l'IASB (International Accounting Standard Board) tel qu'exigé par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux dispositions du Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.
Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.
Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue le point clé de l'audit qui doit être porté à votre attention et communiqué dans notre rapport.

Comptabilisation du produit des ventes

Au 31 décembre 2025, le produit des ventes de la société s'élève à 588 383 millions de FCFA et provient essentiellement de la vente des produits pétroliers (super, jet A1, gasoil, lubrifiants, etc.). En raison de la diversité et du volume des ventes, il est nécessaire pour la société de disposer d'un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité, de la réalité et de l'exactitude de la facturation.

Les principales informations relatives au produit des ventes sont reprises dans la note 4 des notes annexes.

Le produit des ventes constituant un indicateur clé de performance et l'existence d'un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus, nous avons considéré la comptabilisation du produit des ventes comme un point clé d'audit.

Nous avons réalisé les procédures suivantes :

- test de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du produit des ventes ;
- rapprochement des données provenant du module de facturation avec celles comptabilisées ;
- contrôle des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période ;
- sur la base d'un échantillonnage, rapprochement des transactions de ventes aux pièces justificatives telles que les factures et contrats.

Responsabilités du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 mars 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS adoptées par l'IASB tel qu'exigé par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II. Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels), du rapport du Président au Conseil d'Administration, des documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 18 mars 2026, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

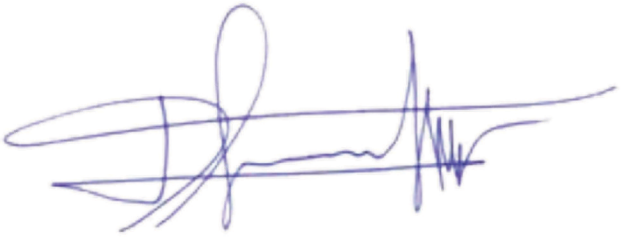

Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Ibrahim Kanté
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Rapports des Commissaires aux Comptes sur Conventions Réglémentées

Uniconseil
Cocody angré, 7ème tranche, Rue L173
Lot N°2849, Ilot N°237
01 BP 5552 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 27 22 59 94 90
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 65106

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 336 Abidjan 01

Le 17 avril 2026

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, S.A.

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et conformément à l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, visées à l'article 438 de cette loi.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, actionnaires détenant au moins 10 % du capital social, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs, actionnaires détenant au moins 10 % du capital social, directeur général ou directeur général adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur, directeur ou tout autre mandataire social, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

En outre, nous indiquons les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration ainsi que les remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société, concernés par l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA susvisé.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

1.1 Conventions préalablement autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés de l'exécution de la convention suivante, autorisée au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Convention de prêt conclue entre TotalEnergies Renewables DG Côte d'Ivoire Assetco et TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	La convention a pour objet de définir les conditions et les modalités d'un prêt de somme d'argent fait par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à TotalEnergies Renewables DG Côte d'Ivoire Assetco. Elle a été conclue le 09 octobre 2025, valable jusqu'au 31 décembre 2025 à compter du 24 avril 2025.
Modalités et rémunération	:	Une avance de fonds sous forme de prêt a été consentie à l'égard de TotalEnergies Renewables DG Assetco d'un montant d'un milliard six cent quatre-vingt-huit millions six cent vingt-deux mille six cent trente-cinq (1.688.622.635) de Francs CFA au 31 décembre 2025 dont les intérêts s'élevaient à quarante-huit millions trois cent vingt-huit mille sept cent quarante-trois FCFA (48.328.743). Le montant octroyé par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 1.688.622.635. Les intérêts s'élèvent à FCFA 48.328.743.

1.2 Conventions conclues non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

En application des articles 441 et 447 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration, et ce, par omission.

1.2.1 Contrat de prestation de services conclu avec TotalEnergies Facilities Management Services

Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	Prestations de services OSP (Offre de services Partagés) et de services OSS (Offre de services spécifiques) fournies par TotalEnergies Facilities Management Services à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention a été conclue le 19 octobre 2025, valable pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2025 renouvelable par tacite reconduction par période d'un (1) an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties. Les prestations OSP et OSS concernent divers services.
Modalités et rémunération	:	La rémunération des prestations est prévue à l'article 10. En contrepartie des prestations de services TotalEnergies Facilities Management Services recevra une rémunération de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire calculée sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé soit d'un montant unitaire par Service convenu entre les Parties. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 20.187.929.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Contrat de recherche et développement avec la société TotalEnergies Marketing Services

Actionnaire concerné	:	TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres
Objet	:	Prestations de recherche et développement fournies par TotalEnergies Marketing Services à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire renouvelées par un contrat signé le 15 décembre 2016 pour une durée de cinq (05) ans. Au terme de cette période, le contrat se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq (05) ans.
Modalités et rémunération	:	Les services sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé ou d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 479.876.160.

2.2 Conventions avec TotalEnergies Marketing Afrique

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Jean-Phillipe Torres

2.2.1 Contrat d'assistance générale

Objet	:	Prestations d'assistance générale fournies par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention, datée du 18 mai 2010, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.
Modalités et rémunération	:	La rémunération des prestations d'assistance générale est prévue à l'article 4 dudit contrat. Le prix de marché des Services Indirects rendus par TotalEnergies Marketing Afrique dans le cadre de cette convention au profit de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par TotalEnergies Marketing Afrique pour la réalisation de ces services indirects augmentée d'une marge 5% calculée sur une partie des coûts conformément à la méthode du prix de revient majoré, habituellement utilisée pour ce type de prestations. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 2.633.929.082.

2.2.2 Contrat de prestation de services portant sur le développement des ventes de lubrifiants

Objet	:	Prestations de services fournies par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à TotalEnergies Marketing Afrique signée le 1er avril 2018 portant sur le développement des ventes de lubrifiants et la conduite de projets transverses dont notamment l'étude et la saisie d'opportunités de développements commerciaux à la valeur ajoutée générant des synergies ou des complémentarités avec les autres activités.
Modalités et rémunération	:	La rémunération des prestations est prévue à l'article 4 dudit contrat. La rémunération trimestrielle correspond aux coûts supportés par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire augmentée d'une marge de 5% des coûts externes. Le montant comptabilisé en produits par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 57.095.629.

2.2.3 Contrat de prestation de services relative au Guichet Unique

Objet	:	Prestations d'assistance générale fournies par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à TotalEnergies Marketing Afrique en date du 1er mai 2018. La prestation consiste à assurer la performance technique et commerciale du projet « Guichet Unique ».

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations est prévue à l'article 4 dudit contrat. La rémunération trimestrielle correspond aux coûts supportés par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire augmentée d'une marge de 5% des coûts externes.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 42.606.234.

2.3 Contrat de services avec TotalEnergies Global Bucarest

Actionnaire concerné : TotalEnergies Marketing Services

Objet : Le contrat de services a pour objet l'accomplissement d'opérations comptables au profit de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La première période de ce contrat de services est de trois (3) mois commençant à courir le 1er octobre 2019 pour se terminer le 31 décembre 2019. Au terme de cette période, le contrat se renouvellera pour des périodes successives de deux (2) ans.

Modalités et rémunération : La rémunération de TotalEnergies Global Services Bucarest, prévue par l'article 8 du contrat, est basée sur le « catalogue de services » y annexé.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 501.254.951.

2.4 Contrat de services avec TotalEnergies Global Human Resources Services

Actionnaire concerné : TotalEnergies Marketing Services

Objet : Prestations de services OSP (Offre de services Partagés) et de services OSS (Offre de services spécifiques) fournies par TotalEnergies Human Resources Services à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire en date du 6 décembre 2017.

Les prestations OSP concernent principalement :

- l'établissement des bulletins de paie, Socle Social Commun ;
- l'apport d'un support administratif aux salariés ;
- la gestion des retraites ;
- le recrutement et l'administration des contrats de professionnalisation en alternance et apprentis ;
- l'assistance sociale et accompagnements individualisés sur les problématiques privées et/ou professionnelles liés à la santé/handicap, à la mobilité, à la famille, au logement, etc.

Les prestations OSS concernent principalement :

- les missions pour le compte des filiales ;
- la mise en place d'un projet SHAPE ;
- la gestion des frais de déploiement ;
- le recrutement pour le compte des filiales ;
- professionnalisation en alternance et apprentis ;
- l'accueil et la gestion des expatriés en France.

Cette convention est valable pour une durée de cinq ans à compter de sa date de signature et renouvelable par tacite reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations est prévue à l'article 10.

Les services OSP sont facturés sur la base, soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé, soit d'un montant unitaire par service convenu entre les parties. Les services OSS sont facturés sur la base d'unités d'œuvre uniquement.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 5.187.945

2.5 Contrat de services avec TotalEnergies Global Procurement

Actionnaire concerné : TotalEnergies Marketing Services

Objet : Prestations de services OSP (Offre de Services Partagés) et de services OSS (Offre de Services Spécifiques) fournies par TotalEnergies Global Procurement à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention a été conclue le 6 décembre 2017, valable pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2017 renouvelable par tacite reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Les prestations OSP concernent principalement :

- l'assistance aux filiales dans le but de faire progresser le professionnalisme, l'efficacité et la performance de la fonction Achat ;
- la mise à disposition des filiales d'un support à la fonction Achat dans les 4 domaines (animation formation compétence / données de bases et stock management / outils et process Achat / qualification Fournisseurs et Achats Durables).

Les prestations OSS couvrent les mêmes domaines d'expertise que les services partagés (OSP).

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations est prévue à l'article 10.

Les services OSP sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé ou d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties.

Les services OSS sont facturés sur la base d'unités d'œuvre.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 168.608.779.

2.6 Contrat de services avec TotalEnergies Learning Solution

Actionnaire concerné	:	TotalEnergies Marketing Services
Objet	:	Prestations de services OSP (Offre de services Partagées) et de services OSS (Offre de services spécifiques) fournies par Total Learning Solution à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. La convention a été conclue le 6 décembre 2017, valable pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2017 renouvelable par tacite reconduction sur une durée de deux ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties. Les prestations OSP concernent principalement : – la mise à disposition d'un Learning Management System (LMS), donnant accès à la plateforme de formation à distance « Click & Learn » ; – la gestion et l'optimisation du catalogue de formation du groupe. Les prestations OSS concernent principalement : – la gestion administrative de la formation ; – la réalisation d'ingénierie pédagogique (conception pédagogique de nouveaux modules de formations) ; – le pilotage et le déploiement de campagnes de formations spécifiques.
Modalités et rémunération	:	La rémunération des prestations est prévue à l'article 10 dudit contrat. Les services OSP sont facturés sur la base soit d'unités d'œuvre selon le volume consommé soit d'un montant unitaire par Service convenu entre les parties. Les services spécifiques sont facturés sur la base d'unités d'œuvre. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 28 252 511.

2.7 Avenant n°1 à la convention de compte courant d'Associés conclue avec la joint-venture SAEPP signé le 18 novembre 2020 et autorisé au Conseil d'Administration du 13 octobre 2020

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	Avenant à la convention de compte courant d'associés signé le 18 novembre 2020 relatif à la modification des conditions de la restructuration et de rémunération du compte courant d'associés de la SAEPP.

Modalités et rémunération	:	Les nouvelles conditions de rémunération sont les suivantes : – paiement en février 2021 au plus tard par la SAEPP au profit de ses actionnaires des intérêts calculés pendant la période de différé ; – mise à la charge des actionnaires de la SAEPP d'une obligation de paiement de tous frais et impôts qui ne seraient pas légalement ou obligatoirement à charge de SAEPP ; et – nouvelle période de remboursement des avances consenties à la SAEPP : 2021-2027. Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2025.

2.8 Convention avec la société Africaine de Restauration (SARES)

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Matthieu Bouvy

2.8.1 Convention d'avance en compte courant d'Associé

Objet	:	Convention d'avance en compte courant signée le 28 février 2019 ayant pour objet de consentir à la société SARES, une avance en compte courant d'associé pour un montant de FCFA 87 millions.
Modalités et rémunération	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire perçoit une rémunération de 5% par an. Le remboursement de l'avance interviendra quand les capitaux propres de la SARES atteindront un montant égal à la moitié de son capital social et dans un délai maximum de cinq (05) ans. Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2025.

2.8.2 Convention de compte courant d'Associé

Objet	:	Convention d'avance en compte courant signée le 23 août 2019 ayant pour objet de consentir à cette société une avance en compte courant d'associé pour un montant de FCFA 63 millions.
Modalités et rémunération	:	L'avance en compte courant sera productive d'intérêt annuel à hauteur de 5%. Le remboursement de l'avance interviendra quand les capitaux propres de la SARES atteindront un montant égal à la moitié de son capital social et dans un délai maximum de cinq (05) ans. Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée par la société au titre de l'exercice 2025.

2.9 Contrat de bail entre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire et la Société de Stockage de Produits Pétroliers (SPCI) autorisé par le conseil d'administration du 20 avril 2021

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	Bail conclu entre TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire et SPCI portant sur le lot n°2-ZI-123-48 VI sis en zone portuaire de Vridi et dont TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire est permissionnaire, moyennant paiement par SPCI de la redevance annuelle exigée par le Port Autonome d'Abidjan, soit FCFA 85.736.000. Le bail est à conclure pour une durée de cinq (5) ans à compter de sa signature. La présente convention a fait l'objet d'un renouvellement pour une durée de cinq (5) ans à compter du 15 avril 2024.
Modalités et rémunération	:	Le montant de FCFA 85.736.000 lié à la sous-location sera facturé annuellement par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire à la SPCI. Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 85.736.000.

2.10 Contrat de prestation de service d'assistance informatique conclu entre TotalEnergies Marketing Services et TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire

Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	Contrat définissant les conditions et modalités suivant lesquelles TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire reçoit de l'assistance de TotalEnergies Marketing Services pour la mise en place de projets relatifs aux systèmes d'information, de la maintenance et du support des solutions déployées et autres services IT. Le contrat prend effet à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de cinq (5) ans.
Modalités et rémunération	:	Les conditions financières sont mises à jour annuellement. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 1.311.318.051.

2.11 Convention de refacturation des honoraires de prestations de sûreté de la zone AFO autorisée lors du conseil d'administration du 23 octobre 2024

Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire, représentée par Monsieur Matthieu Bouvy
Objet	:	La présente Convention a pour objet de formaliser les modalités de refacturation par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire des honoraires mensuels du Cabinet de Conseil Gabriel aux filiales de TotalEnergies Marketing au Sénégal, au Togo, au Ghana, en Guinée Conakry, au Cameroun et au Gabon étant donné que le cabinet assure les prestations de service de sûreté opérationnelle aussi bien des installations que du personnel dans les pays où sont situées lesdites filiales. Elle a été conclue le 1er avril 2024, valable pour une durée de deux ans à compter du 1er avril 2024.
Modalités et rémunération	:	Les honoraires mensuels du cabinet seront refacturés mensuellement par TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire aux différentes filiales. Les frais de mission du prestataire sont directement à la charge de la filiale pour laquelle il effectue la mission. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 89.538.173.

2.12 Contrat d'exécution d'une assistance informatique conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique

Actionnaire et Administrateur concerné	:	TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Monsieur Jean-Philippe Torres
Objet	:	Les parties ont conclu en date du 1er janvier 2013 un contrat cadre d'assistance informatique qui a pour objet de fixer les modalités et les conditions dans lesquelles des services informatiques seront rendus par TotalEnergies Marketing Afrique à TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire. Ce contrat est entré en vigueur le 1er janvier 2019. Conformément à l'article 2 du contrat, les parties ont convenu de conclure des contrats d'exécution annuels qui identifient l'ensemble des services prévus pour chaque année d'exécution du contrat. Ce contrat a été reconduit tacitement sur 2025.
Modalités et rémunération		En contrepartie des prestations, le prestataire reçoit une rémunération globale établie sur la base des coûts réels de l'année en fonction des services rendus. Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2025 s'élève à FCFA 89.239.566.

3. Rémunérations exceptionnelles ou remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration et visés à l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous indiquons l'absence de rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration concernées par l'article 432 de l'acte uniforme OHADA durant l'exercice 2025.
Nous vous confirmons enfin, qu'aucune convention relevant de l'article 450 de l'acte uniforme OHADA (conventions interdites) n'a été exécutée durant l'exercice 2025.

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

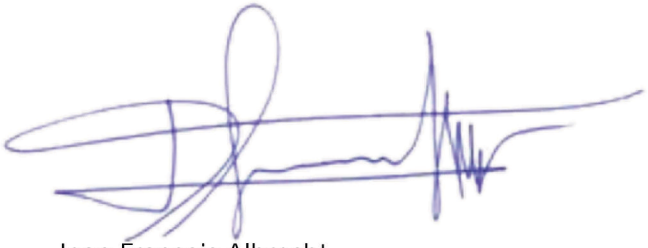

Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Ibrahim Kanté
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Pour vos pleins,
Choississez l'excellence,
Choisissez Excellium.

Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale



Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale

Les résolutions suivantes sont soumises aux votes des actionnaires :

Résolution 1 : Approbation des comptes SYSCOHADA de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, lecture faite du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice 2025 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvé :

i. les comptes annuels de la Société établis selon le référentiel SYSCOHADA pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, lesquels se soldent par un résultat net consistant en un bénéfice **9.087.097.241** Francs CFA ; et
ii. les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Résolution 2 : Approbation des comptes IFRS de l'exercice social clos au 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, lecture faite du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice 2025 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvé :

i. les comptes annuels de la Société établis selon les normes IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, lesquels se soldent par un résultat net consistant en un bénéfice de 9,234 milliards de Francs CFA ; et
ii. les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Résolution 3 : Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et approuve l'ensemble des conventions conclues au cours de l'exercice 2025 et visées dans ledit rapport.

Résolution 4 : Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale donne quitus plein, entier et définitif au Conseil d'Administration pour sa gestion de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Résolution 5 : Décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale donne décharge pleine, entière et définitive aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Résolution 6 : Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des états financiers annuels établis selon le référentiel SYSCOHADA, constate l'existence d'un résultat bénéficiaire d'un montant net de 9.087.097.241 FCFA. Compte tenu du report à nouveau disponible de 3.547.561.193 FCFA le bénéfice distribuable à affecter s'élève par conséquent à 12.634.658.434 FCFA.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration réuni le 18 mars 2026 décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comme suit :

-10.000.000.000 FCFA au titre des dividendes;
-2 634.658.434 FCFA en report à nouveau.

Le dividende brut qui reviendrait à chacune des 62.961.600 actions est ainsi de 158,8270 FCFA soit 142,9443 FCFA net pour les personnes morales et 139,7677 FCFA pour les personnes physiques.

L'Assemblée Générale décide que les dividendes seront payés au plus tard le 30 septembre 2026.

Résolution 7 : Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation faite à titre provisoire lors de la réunion dudit conseil en date du 1er septembre 2025 de Monsieur Matthieu BOUVY en remplacement de Monsieur Almoktar ALLAHOURY, Administrateur démissionnaire pour la durée restante du mandat de celui-ci soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Résolution 8 : Renouvellement du mandat de l'Administrateur Matthieu BOUVY

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de M. Matthieu BOUVY arrive à ce jour à expiration décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (03) ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Résolution 9 : Renouvellement du mandat de l'Administrateur Philippe EBANGA

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de M. Philippe EBANGA arrive à ce jour à expiration décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (03) ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Résolution 10 : Renouvellement du mandat de l'Administrateur Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale arrive à ce jour à expiration décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (03) ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Résolution 11 : Renouvellement de mandat du Commissaire aux Comptes et de son suppléant

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de Co-Commissaire aux Comptes respectivement titulaire et suppléant des cabinets CROWE (ex UNICONSEIL) et ABCD consultant arrivent à ce jour à expiration et décide de renouveler lesdits mandats à savoir :

- Cabinet CROWE, Commissaire aux Comptes titulaire,
- Cabinet ABCD consultant, Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une durée de six (06) ans, arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Résolution 12 : Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, une indemnité de fonction d'un montant global brut de vingt-trois millions huit cent mille (23 800.000) de FCFA et laisse le soin au Conseil d'Administration d'en assurer la libre répartition.

Résolution 13 : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de la copie du Procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales et ses suites.

Petit Arrêt
Grand Plaisir



États financiers



Nos équipes sont disponibles pour vous aider lors de votre passage en station.

TotalEnergies

ÉTATS FINANCIERS

COMPTES SYSCOHADA - BILAN

Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/2025			EXERCICE au 31/12/2026
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	3	**7 611 809 545**	**5 443 601 450**	**2 168 208 095**	**2 424 619 348**
AE	Frais de développement et de prospection		0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		1 220 955 029	1 198 530 642	22 424 387	65 630 590
AG	Fonds commercial et droit au bail		909 391 034	0	909 391 034	909 391 034
AH	Autres immobilisations incorporelles		5 481 463 482	4 245 070 808	1 236 392 674	1 449 597 724
AI	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	3	**158 183 093 605**	**97 053 106 488**	**61 129 987 117**	**60 305 770 957**
AJ	Terrains (1) dont Placement en net		4 390 539 134	21 760 600	4 368 778 534	4 368 778 534
AK	Bâtiments(1) dont Placement en net		33 306 564 087	27 078 327 949	6 228 236 138	7 197 132 039
AL	Aménagements, agencements et installations		9 253 047 354	129 264 166	9 123 783 188	8 739 576 168
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		110 324 430 417	68 928 551 735	41 395 878 682	39 979 431 373
AN	Matériel de transport		908 512 613	895 202 038	13 310 575	20 852 843
AP	**Avances et acomptes versés sur immobilisations**	3	**0**	**0**	**0**	**100 000 000**
AQ	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	4	**8 119 951 729**	**178 969 430**	**7 940 982 299**	**8 208 743 691**
AR	Titres de participation		5 144 573 864	154 073 885	4 990 499 979	4 990 499 979
AS	Autres immobilisations financières		2 975 377 865	24 895 545	2 950 482 320	3 218 243 712
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE**		**173 914 854 879**	**102 675 677 368**	**71 239 177 511**	**71 039 133 996**
BA	**ACTIF CIRCULANT HAO**	5	**0**	**0**	**0**	**0**
BB	**STOCKS ET ENCOURS**	6	**19 710 086 826**	**76 267 909**	**19 633 818 917**	**17 521 352 509**
BG	**CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES**		**101 062 799 866**	**12 314 357 836**	**88 748 442 030**	**89 434 284 772**
BH	Fournisseurs avances versées	17	1 540 228 327	0	1 540 228 327	846 748 848
BI	Clients	7	85 373 499 517	11 226 914 665	74 146 584 852	75 544 681 284
BJ	Autres créances	8	14 149 072 022	1 087 443 171	13 061 628 851	13 042 854 640
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT**		**120 772 886 692**	**12 390 625 745**	**108 382 260 947**	**106 955 637 281**
BQ	Titres de placement	9	0	0	0	0
BR	Valeurs à encaisser	10	0	0	0	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	8 850 996 479	0	8 850 996 479	13 530 788 016
BT	**TOTAL TRESORERIE ACTIF**		**8 850 996 479**	**0**	**8 850 996 479**	**13 530 788 016**
BU	Ecart de conversion -Actif	12	0	0	0	0
BZ	**TOTAL GENERAL**		**303 538 738 050**	**115 066 303 113**	**188 472 434 937**	**191 525 559 293**

COMPTES SYSCOHADA - BILAN

Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE au 31/12/N	EXERCICE au 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	3 148 080 000	3 148 080 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13	0	0
CD	Primes liées au capital social	14	8 906 355 076	8 906 355 076
CE	Ecarts de réévaluation	3C	1 633 314 243	1 633 314 243
CF	Réserves indisponibles	14	5 846 615 744	5 846 615 744
CG	Réserves libres	14	0	0
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	3 547 561 193	8 173 082 314
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		**9 087 097 241**	**9 374 478 879**
CL	Subventions d'investissement (1)	15	0	0
CM	Provisions réglementées	15	4 033 053 500	4 033 053 500
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**36 202 076 997**	**41 114 979 756**
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	1 887 677 100	1 680 952 182
DB	Dettes de location acquisition	16	0	0
DC	Provisions pour risques et charges	16	1 562 262 808	1 467 965 131
DD	**TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**3 449 939 908**	**3 148 917 313**
DF	**TOTAL RESSOURCES STABLES**		**39 652 016 905**	**44 263 897 069**
DH	Dettes circulantes HAO	5	0	0
DI	Clients, avances reçues	7	37 173 499 307	33 607 612 927
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	70 724 973 644	76 315 470 239
DK	Dettes fiscales et sociales	18	6 037 546 157	5 711 297 220
DM	Autres dettes	19	4 107 864 658	9 892 636 622
DN	Provisions pour risques à court terme	19	**0**	**0**
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT**		**118 043 883 766**	**125 527 017 008**
DQ	Banques, crédits d'escompte	20	0	0
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	30 776 534 266	21 734 645 216
DT	**TOTAL TRESORERIE PASSIF**		**30 776 534 266**	**21 734 645 216**
DV	Ecat de convertion-Passif	12	0	0
DZ	**TOTAL GENERAL**		**188 472 434 937**	**191 525 559 293**

COMPTES SYSCOHADA - COMPTE DE RÉSULTAT

Réf.	LIBELLES			Note	EXERCICE au 31/12/N	EXERCICE au 31/12/N-1
					NET	NET
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	574 558 531 254	608 950 355 211
RA	Achats de marchandises		-	22	-521 269 500 911	-554 167 798 259
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	2 112 466 408	-2 250 873 400
XA	**MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)**				55 401 496 751	52 531 683 552
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	0	0
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	10 123 260 671	**8 636 422 624**
TD	Produits accessoires	D	+	21	4 027 202 306	3 454 850 903
XB	**CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)**				**588 708 994 231**	**621 041 628 738**
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	0	0
TF	Production immobilisée			21	0	0
TG	Subventions d'exploitation			21	7 790 716 870	7 747 940 425
TH	Autres produits		+	21	1 364 869 291	2 157 999 140
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	0	0
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	0	0
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	0	0
RE	Autres achats		-	22	-1 778 648 376	-1 512 133 735
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	0	0
RG	Transports		-	23	-20 642 499 872	-19 489 390 793
RH	Services extérieurs		-	24	-22 932 827 171	-21 973 979 243
RI	Impôts et taxes		-	25	-3 120 738 921	-3 668 638 418
RJ	Autres charges		-	26	-679 948 840	-1 110 880 483
XC	**VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)**				**29 552 882 709**	**26 773 873 972**
RK	Charges de personnel		-	27	-7 205 739 325	-6 744 848 434
XD	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)**			28	**22 347 143 384**	**20 029 025 538**
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	0	225 249 013
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	-10 018 482 273	-9 763 360 125
XE	**RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)**				**12 328 661 111**	**10 490 914 426**
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 448 754 464	3 033 896 015
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28	0	669 236 786
TM	Transferts de charges financières		+	12	0	0
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-1 180 527 031	-1 016 071 982
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28	0	0
XF	**RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)**				**268 227 433**	**2 687 060 819**
XG	**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)**				**12 596 888 544**	**13 177 975 245**
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	0	2 019 056 335
TO	Autres produits HAO		+	30	0	0
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	0	-2 888 249 492
RP	Autres charges HAO		-	30	0	0
XH	**RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)**				**0**	**-869 193 157**
RQ	Participation des travailleurs		-	30	0	0
RS	Impôts sur le résultat		-	37	-3 509 791 303	-2 934 303 209
XI	**RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)**				**9 087 097 241**	**9 374 478 879**

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

COMPTES SYSCOHADA - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Réf.	LIBELLES			Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	**Trésorerie au 1er Janvier**		**A**		**- 8 203 857 200**	**- 11 030 117 385**
	Trésorerie actif (N-1) -Trésorerie passif (N-1)					
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles					
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)				19 105 579 514	19 112 546 362
FB	- Actif circulant HAO (1)				-	-
FC	- Variation des stocks				- 2 112 466 408	2 319 898 878
FD	- Variation des créances				685 842 742	- 15 549 513 512
FE	+ Variation du passif circulant (1)				- 7 483 133 242	21 892 073 612
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle					
	(FB + FC + FD + FE) :	**- 8 909 756 908**	**8 662 458 978**			
ZB	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)**		**B**		**10 195 822 606**	**27 775 005 340**
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements					
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles				- 13 162 669	- 29 793 974
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles				- 10 378 826 834	- 13 563 296 576
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières				- 392 584 816	- 384 943 600
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				-	72 191 311
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières				660 346 208	2 286 812 095
ZC	**Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)**		**C**		**- 10 124 228 111**	**- 11 619 030 744**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres					
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux				-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues				-	-
FM	- Prélèvements sur le capital				-	-
FN	- Dividendes versés				- 14 000 000 000	- 13 958 955 085
ZD	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)**		**D**		**- 14 000 000 000**	**- 13 958 955 085**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers					
FO	+ Emprunts				-	-
FP	+ Autres dettes financières				206 724 918	643 082 945
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières				-	- 13 842 271
ZE	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)**		**E**		**206 724 918**	**629 240 674**
ZF	**Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)**		**F**		**- 13 793 275 082**	**- 13 329 714 411**
ZG	**VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)**		**G**		**- 13 721 680 587**	**2 826 260 185**
ZH	**Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)**		**H**		**- 21 925 537 787**	**- 8 203 857 200**
	Contrôle Trésorerie actif N - Trésorerie passif N - 1					

(1) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

COMPTES IFRS - ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif (En millions de FCFA)	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Immobilisations incorporelles	2 168	2 425
Droits d'usage des immobilisations louées	2 035	2 416
Immobilisations corporelles	58 314	57 732
Actifs financiers non courants	4 984	5 784
Impôts différés actifs	4 030	3 673
Total de l'actif non courant	**71 531**	**72 029**
Stocks	19 634	17 521
Créances clients	62 452	64 956
Autres débiteurs	16 912	15 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 779	13 531
Total de l'actif courant	**107 777**	**112 007**
Total de l'actif	**179 308**	**184 037**

Passif et capitaux propres (en millions de FCFA)	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capital social	3 148	3 148
Primes d'émission et de fusion	8 906	8 906
Ecart de réévaluation	1 633	1 633
Réserves	10 129	13 795
Résultat de l'exercice	9 234	9 708
Total capitaux propres	**33 050**	**37 191**
Impôts différés passifs	2 609	2 449
Emprunts et dettes financières non courants	1 888	1 681
Emprunts liés aux droits d'utilisation non courants	1 489	1 598
Engagement envers le personnel	1 143	1 203
Provisions	419	265
Total des passifs non courants	**7 549**	**7 195**
Emprunts et dettes financières courants	-	-
Emprunts liés aux droits d'utilisation courants	643	554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 725	76 315
Autres créditeurs et dettes diverses	36 637	41 048
Autres passifs financiers courants	30 705	21 735
Total des passifs courants	**138 709**	**139 651**
Total du passif et des capitaux propres	**179 308**	**184 037**

COMPTES IFRS - ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions FCFA)	31-déc 2025	31-déc 2024
Chiffre d'affaires	455 789	507 161
Droits d'accises	132 554	113 371
Produits des ventes	**588 343**	**620 533**
Achats consommés	(521 551)	(558 555)
Charges externes	(42 317)	(40 171)
Charges de personnel	(7 206)	(6 745)
Impôts et taxes	(3 121)	(3 669)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(10 306)	(10 007)
Dotations aux provisions nettes	96	713
Charges provisionnées nettes (hors créances commerciales)	0	(225)
Charges provisionnées nettes sur créances commerciales	(480)	(480)
Autres produits d'exploitation	9 156	9 899
Autres charges d'exploitation	(200)	(428)
Résultat opérationnel courant	**12 414**	**10 865**
Autres produits et charges opérationnels	0	(847)
Résultat opérationnel	**12 414**	**10 018**
Coût de l'endettement financier brut	(1 464)	(1 311)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 435	3 024
Autres produits et charges financiers	113	484
Résultat financier	**85**	**2 197**
Résultat avant impôt	**12 499**	**12 215**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0
Charge d'impôt sur le résultat	(3 265)	(2 507)
Résultat net	**9 234**	**9 708**
Nombre total des actions	63	63
Résultat net par action (de base et dilué)	**147**	**154**
Eléments recyclables en résultat	*0*	*0*
Eléments non recyclables en résultat	*142*	*10*
(Pertes) / gains actuariels	190	13
Impôts différés sur les écarts actuariels	(48)	(3)
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	**142**	**10**
Résultat global	**9 376**	**9 717**

Pouvoir


Le sourire est inclus
avec chaque plein
Une question sur nos produits
et services ?
Laissez nos équipes vous guider !
TotalEnergies

Formulaire de pouvoir

TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 3 148 080 000 F CFA
Siège Social : Abidjan-Zone 3,
Angle Boulevard du canal et rue des Ferronniers Immeuble Behira
N° R.C.C.M: CI-ABJ-01-1079-B14-17247

POUVOIR

Je soussigné(e) *(1)***,**

NOM : ……

PRENOMS :

ADRESSE COMPLETE :

……..…

……

Propriétaire de …… actions de la société **TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire**, agissant en qualité d'actionnaire de ladite société, donne par la présente pouvoir à *(2)* :

M / Mme : ……

Ou à défaut à

M / Mme : ……

A l'effet de :

- Assister à l'Assemblée Générale convoquée pour le **21 mai 2026**, ainsi qu'à toutes autres assemblées qui seraient successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause,
- Signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, accepter toutes fonctions qui pourraient m'être conférées et généralement faire le nécessaire.

Fait à ……, le ……/……/….

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Afin de permettre à l'Assemblée de délibérer valablement, vous voudrez bien en cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée, retourner le présent pouvoir à la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) où sont détenues vos actions.

(1) Si le titulaire des actions est une personne morale, prière d'indiquer la forme juridique, le capital social, le siège social et le numéro d'immatriculation de celle-ci au registre de commerce et du crédit mobilier.

Informations personnelles

Informations personnelles



Vous avez l'énergie d'aller plus loin,
nous avons l'énergie pour vous accompagner

TotalEnergies

À propos de TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire S.A.
Siège social : Immeuble Behira, Angle Boulevard du Canal et rue des Ferronniers
Société Anonyme avec Conseil d'Administration, capital de 3.148.080.000 FCFA.
RCCM N° : CI-ABJ-01-1976-B14-17247 / 01 BP 336 - ABIDJAN 01
Tél.:(225) 27 21 22 23 24 | Mail: ci-actionnaires@totalenergies.com